

DÉCRYPTAGE

21 MAI 2019

#TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

#ÉLECTIONS2019

# L'EUROPE DE L'ÉNERGIE EXISTE: LE CITOYEN L'A RENCONTRÉE



## ■ JEAN-ARNOLD VINOIS

Conseiller Union de l'énergie à l'Institut Jacques Delors

## ■ THOMAS PELLERIN-CARLIN

Chef du Jacques Delors Energy Centre

À la veille des élections européennes et à l'heure où nombre de citoyens prennent conscience de l'ampleur du changement climatique<sup>1</sup>, **il importe de comprendre ce que l'Union européenne a déjà fait et peut encore accomplir dans le domaine de l'énergie et du climat.**

Les activités de l'Union sur cet enjeu sont généralement peu connues alors qu'elles mobilisent tous les acteurs concernés : décideurs européens et nationaux, régulateurs nationaux, entreprises, collectivités locales et organisations non gouvernementales.

Mais sur cette question comme sur d'autres, il est trop fréquent de voir les hommes et femmes politiques nationaux s'approprier les mérites d'une bonne action alors qu'elle revient à l'Union européenne, agissant collectivement dans l'intérêt de ses États membres. Pire encore pour nos démocraties, nombre d'entre eux ne manquent jamais l'occasion de stigmatiser l'Union pour une décision qu'eux-mêmes ont soutenue (par exemple, après le scandale du *Dieselgate*)<sup>2</sup>. En bref, **nombre d'hommes et de femmes politiques réussissent à « nationaliser » les victoires européennes, et à « européeniser »**

**des échecs** dont ils sont les premiers – et parfois les seuls – responsables.

**La politique européenne de l'énergie est une politique très jeune.** Malgré des accords européens conclus dans les années 1950 concernant le charbon et l'acier (CECA) puis le nucléaire (Euratom), **il a fallu attendre 2009 (Traité de Lisbonne) pour que les États membres octroient une base juridique claire<sup>3</sup>** permettant à l'Union européenne d'adopter des mesures contraignantes à la hauteur des enjeux. Cette disposition nouvelle sur l'énergie fixe par ailleurs des **limites claires à l'action de l'Union européenne** : les États membres restent souverains concernant le choix de leur bouquet énergétique (par exemple, pour ou contre le nucléaire), et l'exploitation de leurs ressources naturelles (p.ex. pour ou contre le gaz de schiste). Quant à la taxation de l'énergie, essentielle pour modifier les comportements et les investissements, les États membres continuent de vouloir que ce thème soit l'objet d'un accord à l'unanimité, ce qui explique que ces mêmes États aient été, depuis huit ans, incapables de trouver un accord sur un système de taxation conforme aux objectifs affirmés pour le climat<sup>4</sup>.

1. Thomas Pellerin-Carlin, Thierry Chopin, 'Climate change: at the heart of a new European political balance?', Jacques Delors Institute, May 2019

2. "Dieselgate : Royal et la France sous le feu des députés européens", Maxime Amiot et Derek Perrotte, 24 novembre 2019

3. Art. 194 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

4. Excise Duties: Energy Tax Proposal, European Commission

Dans le cadre de ces limites et grâce à la prise de conscience du dérèglement climatique, l'Union européenne a, au cours des dix dernières années (2009-2019), adopté et mis en œuvre un ensemble d'outils qui ont pour objet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'utiliser au mieux les synergies européennes. Si ces mesures restent encore insuffisantes au regard du défi climatique (cf. figure 1), les résultats obtenus sont néanmoins significatifs et constituent des fondations solides pour les décisions futures. En voici un bref aperçu.

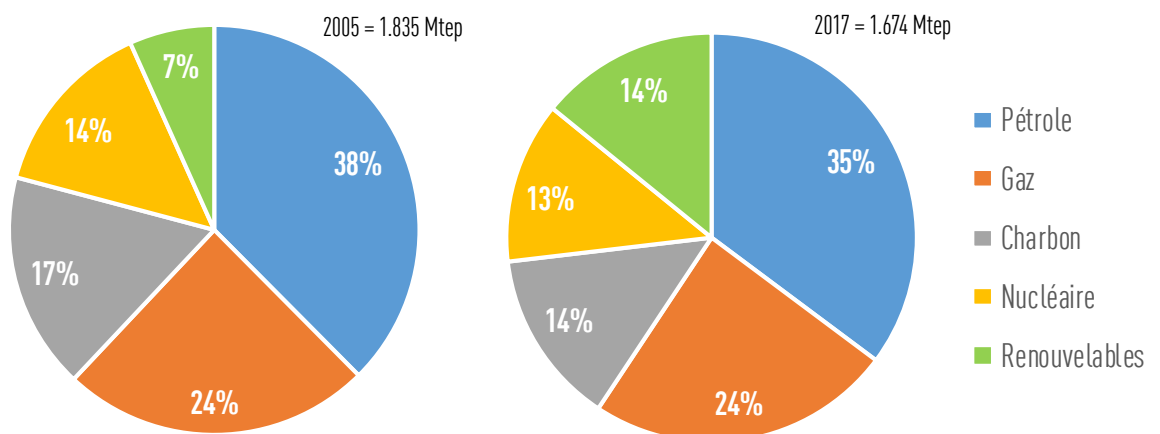
L'Union européenne s'est aujourd'hui dotée de **trois objectifs ambitieux**, par rapport à 1990 :

1. Réduire de 20% les **émissions de gaz à effet de serre** d'ici 2020. Cet objectif est déjà atteint et est porté à 40% pour 2030. En même temps et suite à une action européenne<sup>5</sup>, le prix de la tonne de CO2 payé par les producteurs d'électricité et les industriels est passé d'environ 5€ à environ 25€, ce qui devrait accélérer les investissements dans des activités plus respectueuses de l'environnement.

2. Développer les **énergies renouvelables** afin qu'elles représentent au moins 20% du bouquet énergétique européen en 2020, et 32% en 2030. Ces objectifs sont à notre portée. Aujourd'hui, plus de 35% de l'électricité européenne est produite par l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, et le solaire. C'est aussi dans les secteurs du chauffage, de l'industrie et des transports, que les énergies renouvelables sont appelées à se développer.

3. Améliorer **l'efficacité énergétique** de 20% en 2020 et de 32,5% en 2030. Cet objectif est soutenu par de nombreuses dispositions légales, dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments, de la standardisation des équipements électriques et de l'étiquetage sur la consommation des logements et de nombreux appareils, comme les réfrigérateurs, machines à laver, et ampoules (cf. figure 2). Cela permet à chacun de comparer facilement les produits que nous achetons, et ainsi de choisir les produits les plus économes, dont le coût énergétique sera le plus faible.

**FIGURE 1 ■ Consommation d'énergie primaire dans l'UE-28 en 2005 et en 2017**

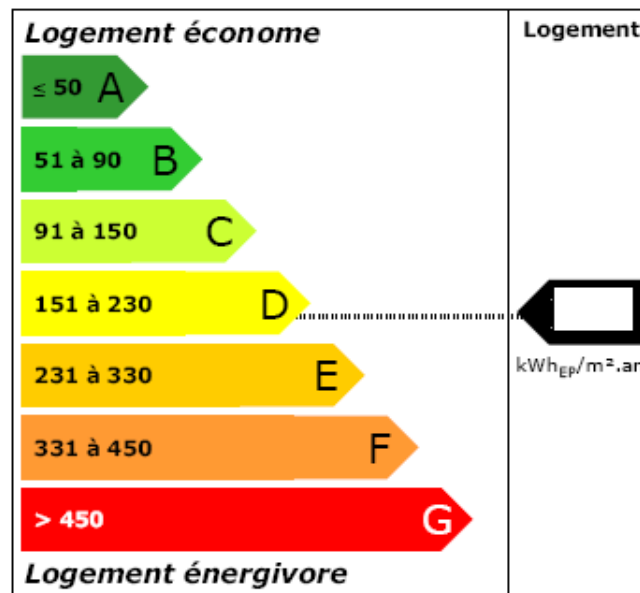


Source : Institut Jacques Delors, basé sur les données d'Eurostat

*Il faut beaucoup de temps pour modifier un système énergétique. Néanmoins en douze ans, la part des énergies renouvelables a doublé en Europe. Par ailleurs, la consommation d'énergie a baissé d'environ 10%. Ainsi, si la part du gaz naturel est restée stable en pourcentage du mix énergétique, la quantité de gaz brûlé en Europe a, elle, baissé de 10% en douze ans. Ainsi, pour réaliser une véritable transition énergétique, il convient de se fixer des objectifs chiffrés et ambitieux à moyen terme (2030) et long terme (2050)*

5. Charlotte Roig-Ramos, 'Booming prices on the European Emission Trading System : from market oversupply to carbon bubble?', October 2018, IFRI

FIGURE 2 ■ Exemple d'étiquette énergie pour des logements proposés à la vente et à la location.



Par des législations adoptées par le Parlement européen et le Conseil, où siègent les ministres nationaux, l'Union européenne a décidé d'imposer que le **transport de l'électricité et du gaz soit assuré par des entreprises indépendantes des producteurs et fournisseurs, et publiquement régulées**. Ceci a permis aux énergies renouvelables d'accéder plus facilement au système de transport d'électricité et au gaz de circuler librement à travers toute l'Union européenne. L'intégration du marché européen de l'électricité et du gaz a ainsi favorisé l'utilisation optimale des ressources de chaque pays et offert une sécurité d'approvisionnement accrue<sup>6</sup>. La coopération des gestionnaires d'infrastructures au niveau européen est devenue le fondement du système énergétique européen. Elle est la garantie d'une utilisation efficace et sûre du réseau de transport d'énergie qui doit assurer l'intégration d'un maximum d'énergies renouvelables, y compris le biogaz.

Pour le **gaz** qui est important pour le chauffage, la production d'électricité et l'industrie, l'intégration du marché européen

s'est faite rapidement depuis 2010 grâce à une diversification accrue des sources et routes d'approvisionnement ainsi que des fournisseurs. Cela a permis de réduire le prix du gaz et de réduire les très importantes disparités de prix existant à l'intérieur de l'Union. Les bénéfices pour les consommateurs européens se comptent en dizaines de milliards d'Euros depuis 10 ans. Au-delà de ces avantages économiques, cette intégration renforce la sécurité d'approvisionnement en gaz. Ainsi, depuis une crise majeure qui a eu lieu entre l'Europe et la Russie il y a dix ans, avec des effets dévastateurs sur l'économie européenne, une crise similaire aujourd'hui ne produirait que des dommages mineurs dans un tout petit nombre de pays.

Avec son projet d'Union de l'énergie issu des propositions de Jacques Delors<sup>7</sup>, **l'Union européenne a placé le consommateur au centre du système énergétique**. Elle encourage son rôle actif à travers une gestion dynamique de sa consommation et son investissement dans le système de production par des énergies renouvelables

6. Yves Bertoncini, Thomas Pellerin-Carlin, « L'Europe de l'énergie : une chance pour les Français », Tribune, Institut Jacques Delors, mai 2017

7. Jacques Delors, Jerzy Buzek, « Vers une nouvelle Communauté européenne de l'énergie », Institut Jacques Delors, mai 2010. Sami Andoura, Jean-Arnold Vinois, « De la communauté européenne de l'énergie à l'Union de l'énergie », Institut Jacques Delors, Janvier 2015.

(par exemple : solaire, éolien, communautés énergétiques citoyennes). Au cours de ces dernières années, le prix de l'électricité sur les marchés de gros a diminué grâce à l'intégration européenne du système électrique. Ce succès européen a été masqué par des décisions nationales de hausse des taxes nationales sur l'électricité, taxes qui ont provoqué une hausse du prix final de l'électricité payé par les consommateurs européens.

L'Union est bien consciente de l'importance de l'énergie pour tous les Européens et a mis en avant le problème de la **précarité énergétique qui touche cinquante millions de familles européennes**. Elle a lancé l'Observatoire européen de la précarité énergétique, elle finance et promeut des solutions qui prennent en compte l'ensemble des problèmes rencontrés, depuis l'isolation des logements jusqu'à la protection des consommateurs vulnérables.

**Les transports font aussi l'objet d'une intense activité européenne**, notamment pour les émissions des véhicules lourds et légers. L'Union encourage activement l'électrification du parc automobile<sup>8</sup>, ce qui requiert à la fois la décarbonation de l'électricité et la mise en place d'infrastructures de rechargement sur le réseau routier et en ville<sup>9</sup>. L'Union stimule aussi la coopération de toute l'industrie européenne pour ce qui est souvent présenté comme un « Airbus des batteries », sous le nom d'Alliance européenne de la batterie<sup>10</sup> (cf. figure 2) nécessaire pour garantir la création d'emplois et l'indépendance de l'Europe face aux États-Unis et à la Chine, dans ce domaine stratégique pour l'avenir de la mobilité.

L'Union joue un rôle fondamental dans la **lutte internationale contre le changement climatique**. Elle est à la pointe des négociations internationales qui ont permis la conclusion de l'Accord de Paris en 2015<sup>11</sup>. L'Union y a pris des engagements ambitieux qu'elle inscrit dans des actions législatives concrètes et des financements qui soutiennent ces ambitions. Ce faisant, l'Europe a aujourd'hui les moyens de devenir le prototype réussi d'une transition énergétique mondiale.

En ligne avec ses engagements internationaux, **l'Union demande à chacun de ses États membres d'établir, en pleine coopération avec la société civile et toutes les parties concernées, un plan national énergie-climat à l'horizon 2030, et une stratégie à l'horizon 2050**. Ces plans doivent aussi être coordonnés avec les pays voisins et avec la Commission européenne pour assurer la cohérence globale et le respect des engagements pris par l'Union collectivement. Afin d'aider les États et les acteurs du débat public à mieux saisir les enjeux de la transition énergétique, la Commission européenne vient de proposer sa vision stratégique qui permettrait à l'Europe de devenir la première économie du monde neutre pour le climat, dès 2050<sup>12</sup>.

Enfin, toutes ces actions pourraient être vues comme théoriques ou purement verbales si elles n'étaient pas soutenues par un **budget européen volontairement orienté sur le financement d'actions concrètes** pour assurer la réalisation des objectifs. Ces actions portent sur la recherche et l'innovation<sup>13</sup>, l'aide économique et sociale aux régions qui sortent du charbon<sup>14</sup>, la rénovation des bâtiments, le soutien aux

8. Emilie Magdalinski, Thomas Pellerin-Carlin, 'Electric Vehicles : European Mobility and Industrial Leadership at Stake', Jacques Delors Institute, May 2019

9. Emilie Magdalinski, « Mobilités Propres : la voie européenne », Institut Jacques Delors, avril 2019.

10. « Revitaliser l'industrie européenne par la transition énergétique », événement de l'Institut Jacques Delors et de l'EIT InnoEnergy, organisé sous le Haut-Patronage du Ministère de l'Économie et des Finances, 14 mai 2019.

11. Thomas Pellerin-Carlin, Jean-Arnold Vinois, « Négociations Climat 2015 : accélérer ou freiner la transition énergétique ? », Institut Jacques Delors, septembre 2015.

12. Commission européenne, « Une Planète Propre pour tous – Une vision européenne stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat », COM(2018)773, 28 novembre 2018.

13. Thomas Pellerin-Carlin, « Invest in the clean energy future we want », Jacques Delors Institute, January 2019

14. Monika Oczkowska and Thomas Pellerin-Carlin, 'Just Energy Transition: A reality Test in Europe's Coal regions' Jacques Delors Institute, Policy Paper, May 2019

infrastructures pour les énergies propres, le déploiement des véhicules électriques etc... Au total, c'est déjà 20% du budget actuel de l'Union qui sert à la réalisation des objectifs climatiques. Pour le prochain budget européen 2021-2027, cet effort pourrait être porté à 25%, voire plus, en fonction des résultats des élections européennes du 26 mai 2019.

**En conclusion, les fondations d'une politique européenne de l'énergie et du climat sont réalisées et elles sont solides.**

Il reste à y édifier la maison.

Soyons clairs, **ces réalisations des dix dernières années sont majeures et témoignent de la volonté d'agir collectivement. Elles restent néanmoins insuffisantes au regard de l'ampleur de la crise climatique que nous vivons.** Le 26 mai prochain, les citoyens européens choisiront les futurs eurodéputés, qui eux-mêmes éliront la prochaine Commission européenne. Ce sera à eux de renforcer les actions déjà entamées, et d'agir de façon déterminée et ambitieuse en mobilisant tous les acteurs notamment autour des problèmes suivants:

- la réalisation d'une **transition énergétique socialement juste**, qui passe par la création d'un « Pacte européen pour la transition énergétique »<sup>15</sup>

- la réduction de la **pollution de l'air**, par une sortie socialement juste du charbon<sup>16</sup> et la transition accélérée vers des mobilités propres<sup>17</sup>;

- la réduction accrue des émissions de gaz à effet de serre et l'adoption d'un **objectif de neutralité climatique de l'Europe d'ici 2050**, soutenu par des mesures adéquates;

- la mise en œuvre concrète de **l'économie circulaire**,

- une **politique industrielle volontariste pour la transition énergétique**, notamment dans les énergies renouvelables, et le stockage dont les batteries<sup>18</sup>;

- la **recherche et l'innovation** qui sont les outils clés pour faire de la transition une réalité tangible pour les Européens, et pour promouvoir un emploi de qualité et la compétitivité des entreprises européennes<sup>19</sup>.

Autant de thèmes sur lesquels l'Institut Jacques Delors poursuit son travail et publiera ses analyses et recommandations aux nouveaux décideurs européens au cours de l'été 2019.

Directeur de la publication : Sébastien Maillard ■ La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source ■ Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) ■ L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution ■ Version originale ■ © Institut Jacques Delors

15. Jacques Delors, Sofia Fernandes, Thomas Pellerin-Carlin, 'Europe Needs a Social Pact for the Energy Transition', Jacques Delors Institute, January 2018.

16. Monika Oczkowska and Thomas Pellerin-Carlin, forthcoming Jacques Delors Institute Policy Paper, May 2019

17. Emilie Magdalinski, « Mobilités Propres : la voie européenne », Institut Jacques Delors, avril 2019.

18. « Revitaliser l'industrie européenne par la transition énergétique », événement de l'Institut Jacques Delors et de l'EIT InnoEnergy, organisé sous le Haut-Patronage du Ministère de l'Economie et des Finances, 14 mai 2019.

19. Thomas Pellerin-Carlin, 'Invest in the clean energy future we want', Jacques Delors Institute, January 2019